

ID: 060-216002923-20231003-2023031008-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)

République Française

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10
Date de la convocation: 26/09/2023		Date d'affichage: 26/09/2023
Pour:11	Contre: 0	Abstention: 0

L'an deux mil vingt-trois et le 3 octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué. s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilles BOYENVAL, Maire.

Présents: Serge JACQUET, Bruno VITRY, Robert PILLET, Thierry GUILLOU, Fabienne LOFFET, Frédéric MARQUIS, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, François LOUIS Martine LEFEBVRE. Secrétaire de séance : Serge JACQUET

Objet de la délibération :

PERSONNEL COMMUNAL- ATTRIBUTION DE CARTES CADEAUX POUR LES FETES DE **FIN D'ANNEE**

Réf: 2023031008

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- d'attribuer une carte cadeau d'une valeur unitaire de 35 € aux agents titulaires, temps complet ou à temps non complet, en activité, y compris ceux en congé maternité.
 - d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires,
- de préciser que la dépense sera imputée au compte 6232 « fêtes et cérémonies » et que les crédits nécessaires sont inscrits,

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023 52LO

Publié le 06/10/2023

ID: 060-216002923-20231003-2023031008-DE

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus et ont signé au registre les membres présents.

> Le Maire, Gilles BOYENVAL